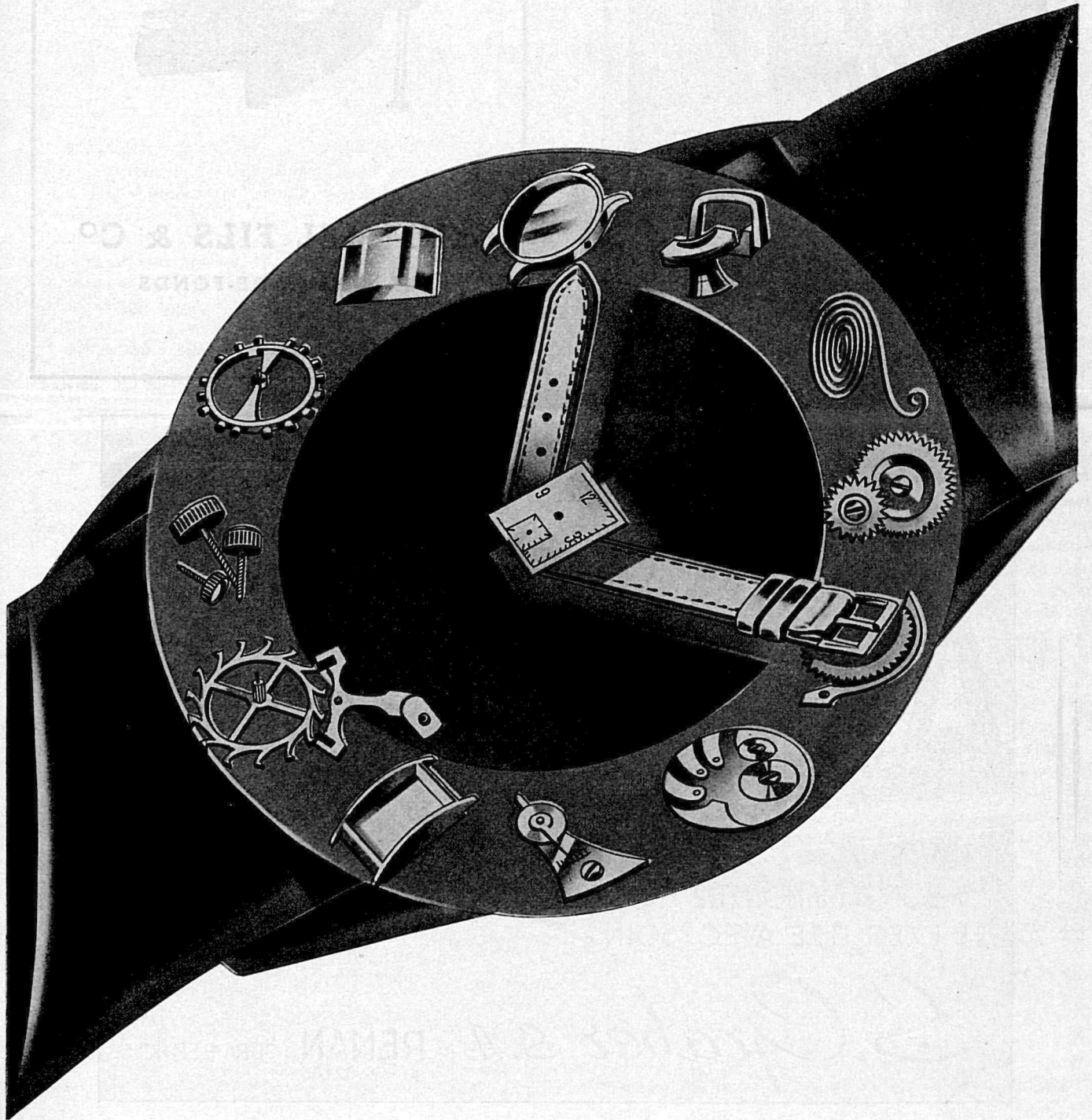


LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE SUISSE

ORGANE OFFICIEL DE LA CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE

DES ASSOCIATIONS PATRONALES, DES CHAMBRES DE COMMERCE, DES BUREAUX DE CONTRÔLE, DE L'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE
ET DE LA FIDUCIAIRE HORLOGÈRE (FIDHOR)



Une *boîte* précieuse

Une pierre précieuse est un trésor qu'on garde précieusement. Pour la montre aussi, une pierre précieuse est le trésor qui lui donnera l'assurance de marcher toujours régulièrement.

PIERRES FINES
MEROZ FRÈRES
 LA CHAUX-DE-FONDS

Etaux fixes et à agrafes
 45 mm et 60 mm

HUMMEL FILS & C^o
 LA CHAUX-DE-FONDS

LA BOITE DE MONTRE CONÇUE
 ET EXÉCUTÉE AVEC SOIN

S. Graber S.A. **RENAN** JURA BERNOIS
 TELEPHONE: 821.66

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE SUISSE

ABONNEMENTS: Un an . Six mois
Suisse Fr. 22. — Fr. 11. —
Compte de chèques postaux IV b 426

Règle des annonces:
PUBLICITAS S.A., NEUCHÂTEL
Téléphone 5.42.25

RÉDACTION ET ADMINISTRATION: LA CHAUX-DE-FONDS, RUE LÉOPOLD-ROBERT 46, TÉLÉPHONE 2.24.49

Le fait du jour

L'Assurance-Vieillesse et Invalidité et les Articles économiques de la Constitution sont un succès social, qui fait honneur au peuple suisse, mais lui impose de lourdes charges.

Maintenant que ces deux lois sont mises sous toit, il est urgent, si l'on ne veut annuler le bénéfice de la nouvelle législation par une diminution du pouvoir d'achat du franc, de s'atteler à la solution du grave problème prix et salaires.

En ce qui concerne les prix, M. Stampfli, conseiller fédéral, n'apporte aucune précision quant à la politique qu'entend suivre le gouvernement. Il se réserve, il est vrai, de présenter un rapport sur la question, à la prochaine session du Parlement. Toutefois, le Contrôle des prix, d'entente avec le Conseil fédéral, autorise, d'ores et déjà, le report sur le coût de la construction d'une partie des frais qu'entraînent les concessions accordées aux ouvriers du bâtiment. Il en résultera une majoration de 8 à 10 % !

Pour ce qui est des salaires, le département fédéral de l'Économie publique institue une Commission consultative, appelée à collaborer aux travaux de l'Office

fédéral de l'Industrie, des Arts et Métiers et du Travail. La décision ne peut qu'être approuvée.

Cependant, l'organisme en question, pour faire œuvre utile, devrait, à notre avis, comprendre un représentant des grandes industries nationales. Or, à notre connaissance, l'horlogerie n'a pas été invitée à y déléguer un de ses membres. Ceci nous paraît pour le moins anormal.

De même, dans le domaine des allocations familiales, une Commission d'experts travaille, depuis février 1947, à l'étude d'un projet de loi fédérale. Notre industrie est l'une des premières, sinon la première en Suisse, à avoir créé une Caisse de compensation pour allocations familiales, le 1er janvier 1942. Elle groupe la quasi-totalité des associations patronales de la branche et son activité s'étend sur le territoire de douze cantons ou demi-cantons. Elle fait, à cet égard, œuvre de pionnier, puisqu'à côté des allocations pour enfants — les seules connues par les législations cantonales — elle accorde des allocations de ménage, d'autres pour soutien de famille et, depuis bientôt une année, des allocations de naissance. Elle vient en tête des caisses existantes par l'importance des sommes versées. Elle a recueilli, depuis six ans, une somme d'expériences considérable.

Tous ces titres lui permettent de revendiquer légitimement une place dans la Commission d'experts. Elle l'a d'ailleurs fait, mais sans succès jusqu'ici !

Aussi, a-t-elle pris l'initiative de convoquer une réunion de représentants des cantons romands, lesquels sont en tête du mouvement sur le terrain fédéral, pour examiner avec eux la possibilité d'apporter une certaine harmonie entre leurs diverses conceptions. Ceci fait l'objet d'un Exposé introductif qui a été envoyé aux gouvernements de Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais et Vaud. La première réunion a eu lieu le 10 écoulé, à Lausanne.

Sur tous ces facteurs d'activité, salaires et allocations spéciales, d'une part, prix, de l'autre, il convient que ceux qui ont compétence en la matière soient entendus, dans l'intérêt bien compris du pays. Nos autorités se faciliteraient d'ailleurs la tâche en agissant de la sorte.

12. VII. 1947.

Sommaire

	Pages
LE FAIT DU JOUR	565
I. G. FARBEN ET SON RÔLE DANS LA GUERRE L'acte d'accusation des industriels allemands	567
PRODUCTION MONDIALE D'OR Problèmes de distribution	569
LE TECHNICUM NEUCHATELOIS	571
RÉINTRODUCTION DU JAPON DANS L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE Commerce privé dès le 15 août	573
DE LA HAUTE CONJONCTURE À LA CRISE ? Inflation au lieu de dépression ?	577
IMPORTATION ET EXPORTATION DE L'HORLOGERIE, BIJOUTERIE, ETC.	579
DIVERS	567 - 569 - 575 - 579 - 580 - 581 - 583

FOURNITURES D'HORLOGERIE

FOURNITURES INDUSTRIELLES

MANUFACTURE DE FOURNITURES D'HORLOGERIE
DÉCOLLETAGE
TAILLAGES
POUR TOUTES INDUSTRIES
CELESTIN KONRAD
MOUTIER SUISSE

HENRI GIRARD

VERRES INCASSABLES
 VERRES OPTIQUES
 VERRES CONCAVES
 DE TOUTES FORMES

Rue de la Paix 133
 Téléphone 2 10 60

LA CHAUX-DE-FONDS

C. SANDOZ

LES GENEVEYS s/COFFRANE

FABRIQUE DE PIVOTAGES D'ÉCHAPPEMENTS

en tous genres, soignés et bon courant
 SPÉCIALITÉ DE PETITES PIÈCES

Atelier bien organisé - Livraison rapide - Téléphone 7 21 26

DIAMANT BOART
 CARBONE

POUDRE DE DIAMANT CALBRÉE
 TOUTES GRADUATIONS

« DIACAL »

 **S. H. KAHL - GENÈVE**
 12. BD DU THÉÂTRE - TÉLÉPHONE 4 90 21


 Schutzmarke

Papiers de soie brun
 Papiers de soie fin blanc
 Papiers de soie exempts de chlore et acide
 Papiers de soie d'emballage

ainsi que toutes sortes de papiers d'emballages

P. Gimmi & Co « PAPHYRUS »
 SAINT-GALL

I. G. Farben et son rôle dans la guerre

L'ACTE D'ACCUSATION DES INDUSTRIELS ALLEMANDS

Le procès des industriels allemands a commencé dans la zone américaine. Les accusés sont tous d'anciens dirigeants de la Farbenindustrie. Le « Document de la Semaine » montre le rôle prépondérant de l'I. G. F. dans la préparation économique de l'Allemagne, la mobilisation et la conduite de la guerre.

En 1925, cette entreprise était non seulement le plus grand complexe industriel qui ait jamais été créé en Allemagne, mais l'un des plus importants du monde. A la veille des hostilités, elle avait dépassé vraisemblablement tout autre groupement d'affaires par son influence technologique et financière et par l'étendue de ses intérêts et de ses affiliations. En Allemagne, elle surveillait 400 entreprises, y compris des sociétés commerciales et des usines d'électricité. Elle possédait ses propres mines de charbon, ses fours à coke et ses mines de magnésite, de gypse et de sel, ses chemins de fer. Elle intervenait dans plus de 500 firmes étrangères et les holdings qu'elle contrôlait couvrait l'Europe entière. On décelait sa présence dans tous les centres commerciaux et industriels du monde.

Dès 1932, un an avant l'avènement d'Hitler, l'I. G. F. entra en étroite collaboration avec le Führer. Sitôt celui-ci au pouvoir, elle synchronisa rapidement l'ensemble de ses activités et la préparation militaire à laquelle procédait le commandement suprême de la Wehrmacht. Elle créa à cet effet un organisme de liaison intitulé *Vermittlungsstelle W.*

L'I. G. F. participa à la préparation du Plan quadriennal de 1946. Elle contribua largement à la mobilisation économique du Reich, rendant celui-ci capable de mener une guerre d'agression en lui assurant l'indépendance pour trois produits essentiels à la guerre, et qui ne se rencontraient à l'état naturel que dans les pays d'outre-mer : le nitrate, le pétrole et le caoutchouc.

C'est toute l'histoire de la fabrication synthétique bien connue. L'I. G. F. mit au point le procédé Haber-Bosch pour la fixation de l'azote de l'air. Elle devint du coup le principal producteur de nitrate du monde. Elle découvrit ensuite une méthode d'hydrogénation grâce à laquelle le charbon était transformé en huile lubrifiante et en essence. Tanks et stukas purent mener une guerre de tous les instants sans avoir à craindre la moindre pénurie. L'I. G. découvrit encore qu'à partir du charbon, on pouvait également obtenir du caoutchouc synthétique. Il aurait été impossible à l'Allemagne de poursuivre la guerre sans le Buna.

L'I. G. a non seulement fourni les matières indispensables à l'offensive nazi : elle les a aussi stockées. Elle contribua, d'autre part, à affaiblir les ennemis éventuels de l'Allemagne et, dans le cas du magnésium, un accord de cartel entre l'I. G., l'Aluminium Co. of America et la Dow Chemical Co. limita considérablement la production des U. S. A. et interdit les exportations de ceux-ci vers l'Europe, à l'exception de l'Allemagne et, pour des quantités négligeables, de la Grande-Bretagne. Ainsi, pour cette matière, l'Europe tomba sous la dépendance

du Reich et la situation du Royaume-Uni fut désespérée, au début de la guerre.

L'I. G. a poursuivi des activités de propagande, de renseignements et d'espionnage et le parti nazi comptait sur elle comme sur l'un de ses principaux organismes. Quant aux agents étrangers de cette maison, ils nouèrent des intrigues dans le monde entier.

Tout ce qui vient d'être dit forme l'essentiel de l'Acte d'accusation américain.

Un second chef d'accusation apporte de nombreux témoignages de pillage et de spoliation organisés par l'état-major de l'I. G. On voit comment celle-ci se conduisit en Autriche, en Tchécoslovaquie, en Pologne, en Norvège, en France et en Russie. Nous regrettons de n'avoir pas la place d'en fournir ici des exemples.

Troisième accusation : la mise en esclavage de nombreux ouvriers étrangers, quelques-uns allemands, et des assassinats massifs. Le nombre total des ouvriers de l'I. G. atteignit à un moment 200.000 ; la moitié était main-d'œuvre forcée. L'entreprise livra des gaz asphyxiants en quantité et ses produits permirent des expériences médicales effectuées sur la personne des prisonniers, notamment à Auschwitz. Le procureur signale la violation de 11 règlements de la Convention internationale de La Haye et de 38 de la Convention de Genève.

Derniers points du réquisitoire : l'adhésion de chefs de l'I. G. aux S. S., enfin plans communs et conspiration.

L'Acte d'accusation est écrasant !

Ch. B.

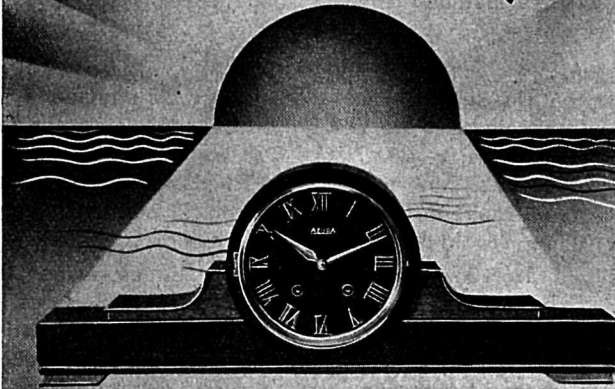
Le commerce extérieur en juin

Les échanges commerciaux entre la Suisse et l'étranger se caractérisent, comparativement à mai écoulé, par un fléchissement des entrées et une avance des sorties. Les importations atteignent 379 millions de francs, soit 28,7 millions de moins que le mois précédent ; pendant le même laps de temps, les exportations se sont accrues de 34,5 millions et se chiffrent par 299 millions de francs.

L'excédent d'importation de notre commerce extérieur a diminué de 143,2 en mai à 80 millions de francs en juin, soit de plus de deux cinquièmes. Si l'on compare les résultats du commerce extérieur du premier semestre 1947 avec ceux de la période correspondante de 1946, il appert que les entrées comme les sorties accusent une avance de valeur proportionnellement presque identique. Simultanément, les quantités importées ont progressé de 31 % environ, tandis que celles exportées ont rétrogradé de 4,4 %. L'excédent des entrées, dans notre trafic des marchandises avec l'étranger, se monte à 630,7 millions de francs pour les mois de janvier à juin 1947 ; il est donc très supérieur à celui noté pour la période correspondante de l'année dernière (481,9 millions de francs).

publicolor

AZURA



**PRODUITS
CELESTIN KONRAD
MOUTIER (SUISSE)**



HORLOGES à poser, 8 jours, à barillet, avec sonnerie

RÉGULATEURS 8 jours, à barillet, avec sonnerie

PENDULETTES 1 jour, à poids, avec sonnerie

PENDULETTES 1 jour, à poids, sans sonnerie

PENDULETTES 1 jour, à poids, coucou avec chant

Nous livrons pour l'horlogerie :

Bouclettes pour bracelets cuir

Fermeurs pour cordonnets

Couronnes pour montres simples et montres étanches.

METALLSPRITZWERK GRENCHEN.

VOYAGEUR

On désire connaître adresse de voyageur bien introduit dans les fabriques d'horlogerie et ateliers d'empirages. Affaire accessoire très intéressante. Faire offres sous chiffre P 16213 D, à Publicitas Neuchâtel.

La Fédération Horlogère Suisse

*Le seul hebdomadaire
de l'industrie horlogère suisse*

Production mondiale d'or

PROBLÈMES DE DISTRIBUTION

Après avoir diminué d'un tiers pendant cinq années consécutives, la production de l'or, en 1946, est en nouvelle progression. L'augmentation n'est, toutefois, que de 100 tonnes d'or fin sur l'exercice précédent et l'on est encore loin du maximum de 1940 : 1350 tonnes.

L'Union sud-africaine demeure le plus grand producteur (369 tonnes), mais ce chiffre marque une diminution de 10 tonnes sur 1945. Le rendement du Rand est en nette réduction. La tendance a toutes chances de se maintenir dans les mois qui vont suivre.

En effet, à lire les commentaires de la presse britannique, à l'occasion de l'annonce des dividendes sud-africains de fin juin, les mines éprouvent de grandes difficultés dans leur activité. Sur 39 sociétés, 24 ont abaissé leur dividende. Le manque d'ouvriers, leurs prétentions à des salaires plus élevés et à une nouvelle limitation de la semaine de travail de 48 à 40 heures causent de graves préoccupations. En outre, il faut compter avec la pénurie des matériaux et l'accroissement des impôts. A l'heure actuelle, 46 % des gains bruts de l'or dans le Sud-Africain sont absorbés par le fisc. De janvier 1946 à janvier 1947, le coût moyen de production par once d'or s'est élevé de 121 sh. 9 à 131 sh. 1, alors qu'en août 1939, il n'était que de 91 sh. Bref, l'incertitude qui pèse sur l'extraction se reflète sur l'évolution du cours des actions minières aux bourses de Johannesburg et de Londres.

En revanche, la production australienne de l'an dernier a passé de 20 à 26 tonnes, celle du Canada de 82 à 86 (164, avant la guerre). L'augmentation réalisée par les États-Unis est plus forte. Ceux-ci ont extrait 50 tonnes, contre 31 en 1945. Il faut y voir l'influence de la reprise des mines de l'Alaska, bien que celles-ci n'aient atteint qu'un tiers du chiffre de 1940. Quant à l'U. R. S. S., gros producteur, elle considère l'or comme métal stratégique et ne dit rien de sa production.

L'or extrait, l'an dernier, a disparu. Où est-il allé ? Le stock d'or monétaire des États-Unis, qui s'était réduit pendant quatre années consécutives, s'est accru de 623 millions de dollars. On note l'augmentation des réserves or d'autres pays encore, la Suisse, l'Afrique du Sud, la Belgique, la Colombie et Cuba. Quatre nations accusent, par contre, des diminutions considérables : la France, la Suède, le Mexique et l'Argentine.

Les réserves d'or déclarées pour le monde entier n'étaient presque pas plus élevées, au 1^{er} janvier 1947, qu'un an auparavant. Pourquoi l'or s'est-il volatilisé ?

Le métal jaune est le seul produit dont le cours soit resté égal à ce qu'il était, il y a sept ans. Son prix officiel est toujours de 35 dollars l'once. Mais, à ce prix, les États-Unis ne sont pas disposés à le vendre, sauf aux Banques centrales.

En réalité (c'est le « Times » qui fait cette remarque), le régime actuel de l'or est l'exemple, poussé jusqu'à l'absurde, du dirigisme intransigeant. Le prix du métal précieux n'a pas augmenté d'un sou, mais on n'en répartit pas du tout.

Ainsi s'explique, en bonne partie, la diminution de la production depuis le début de la guerre. Le coût d'exploitation des mines a augmenté avec la hausse générale des frais, mais le prix de vente est resté fixe. Donc, les entreprises ont fini par travailler à perte. D'ailleurs, l'or n'était pas considéré comme indispensable à la guerre, ou moins que d'autres métaux, aussi de nombreuses mines furent-elles fermées.

Si l'or nouvellement extrait a presque entièrement disparu, c'est qu'à côté des marchés officiels, où ne pénètre pas le public, il est des marchés libres, où joue la loi de l'offre et de la demande. On y paie naturellement l'or plus cher qu'aux guichets des Banques centrales.

Celles-ci, chose curieuse, peuvent aller jusqu'à approvisionner ces marchés libres. En Grèce, la Banque Nationale offre de l'or à 115.000 drachmes. La Banque Nationale du Mexique en donnait à 40 1/2 dollars. On dit à l'étranger que la Banque Nationale Suisse vend des Vrenelis à guichets ouverts. Quel que soit le motif invoqué : politique de déflation, approvisionnement en devises, gain commercial, le résultat de ces manœuvres est toujours identique : conduire l'or au public, au détriment des organismes officiels. Le métal ainsi libéré se dirige vers les pays où l'on est disposé à le payer plus cher : ainsi l'or suisse se vend beaucoup en France.

A l'unité des prix du marché officiel s'oppose la diversité de ceux du marché libre. Les différences sont considérables d'une place à l'autre : à Bombay, ils représentent le double des prix d'Alexandrie ; à Lisbonne, le tiers de ceux de Milan ; à Bruxelles la moitié de ceux de Paris. Ces parités sont calculées sur les cours officiels des devises. Au marché noir, les différents prix sont fort voisins les uns des autres : c'est que l'or franchit clandestinement les frontières et que les arbitrages, d'un lieu à l'autre, s'effectuent à grande échelle, nivelant les cours. cb.

Avis de L'Information Horlogère Suisse

LA CHAUX-DE-FONDS
Rue Léopold-Robert 42

VACANCES HORLOGERES

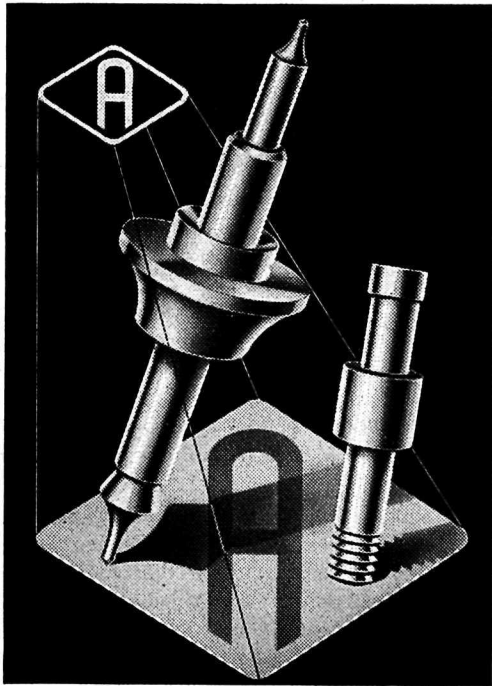
Nos bureaux seront fermés du 21 juillet au 2 août.

APPEL AUX CREANCIERS

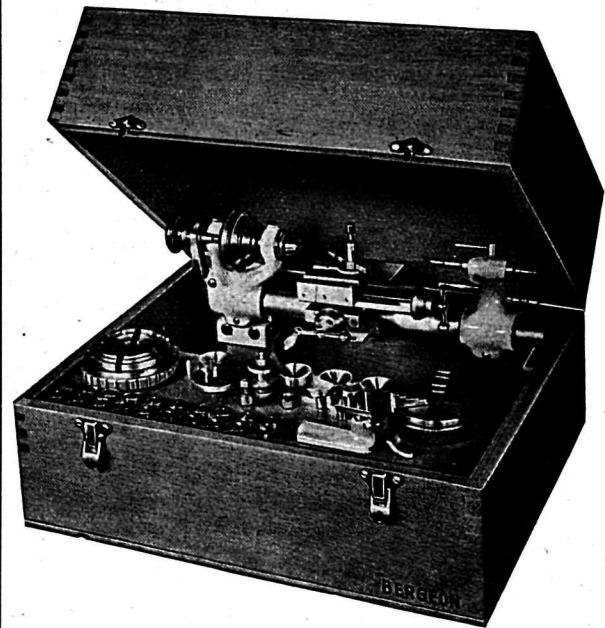
Les créanciers de :

Fapsa S. A., Mauborget 4, Lausanne (en faillite)
Pro-Négoce, Chemin de Chandieu 11, Lausanne
(en faillite)

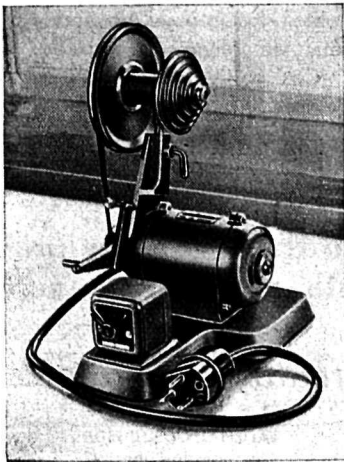
sont priés de nous envoyer leur relevé de compte en triple pour que nous puissions sauvegarder leurs intérêts.



AFFENTRANGER S. A.
 CI-DEVANT AFFENTRANGER, HAAS & PLATTNER S. A.
 DÉCOLLETAGES ET PIVOTAGES NIEDERDORF
 (BALE-CAMPAGNE)



Tour d'horloger « BERGEON »
 Fabrication suisse de haute précision
 Demandez catalogue illustré et conditions à votre fournisseur
BERGEON & C^{IE}, LE LOCLE
 (Suisse)



Nouveauté Combinaison 4
 PETITS MOTEURS ÉLECTRIQUES
FAVORITE
 A MULTIPLES COMBINAISONS
 Fabricants :
GOLAY-BUCHEL & C^o
 LE SENTIER et LAUSANNE
 (Suisse)
 DEMANDEZ PROSPECTUS



Pierre BRUNNER
 successeur de BRUNNER FRÈRES

**PIERRES FINES
 EMBOUTISSAGES
 LE LOCLE SUISSE**

Le Technicum neuchâtelois

Avant de parcourir les différentes salles de cours et les laboratoires, que l'on nous permette un bref rappel historique. Nous verrons mieux le chemin parcouru. Deux technicums existaient primitivement : celui du Locle et celui de La Chaux-de-Fonds. En 1933 c'est la crise, puis l'assainissement financier du canton. Puisque des subventions ne peuvent être accordées dans l'enseignement technique qu'à un seul établissement, il n'y a qu'une solution : réunir les deux technicums en un seul. Eternelle histoire de l'aveugle et du paralytique ! Le résultat ne se fait pas attendre : on réalise de la sorte de substantielles économies. Par le décongestionnement des cours donnés les uns au Locle, les autres à La Chaux-de-Fonds mais pas aux deux places à la fois, on obtient une grande amélioration de l'enseignement. L'horaire des cours est également établi de manière à ce que les élèves d'une des deux villes puissent se rendre respectivement dans l'autre sans trop de dérangement soit le matin soit l'après-midi. Le Technicum neuchâtelois compte sept sections : les écoles d'horlogerie, de mécanique, l'école d'électrotechnique, l'école de boîte, l'école d'art, l'école des arts et métiers, l'école de travaux féminins. Pour tous les cours de perfectionnement, le programme s'adapte aux besoins dans chaque cas particulier. C'est sur cette base que le nouveau Technicum neuchâtelois est parti pour sa nouvelle existence et il faut avouer que l'expérience a été concluante quand on voit aujourd'hui à quel résultat on est arrivé. Il est donc équitable de rendre ici un chaleureux hommage de gratitude à M. le directeur général Henri Perret, à M. Auguste Robert, président de la commission d'école ainsi qu'à tous leurs collaborateurs. C'est à un véritable ministère au service de la science, mais d'une science équilibrée et toujours humaine qu'ils se sont voués corps et âme. C'est à l'importance attachée à la formation du corps enseignant qu'il faut en grande partie attribuer le succès de notre Technicum.

L'on sait ou l'on ne sait pas que c'est seulement après trois ans d'enseignement que les maîtres du Technicum pourront obtenir le diplôme leur permettant d'enseigner définitivement dans les écoles professionnelles. Tous les maîtres sont tenus de suivre des cours de perfectionnement, ce qui n'est sans doute pas fait pour déplaire à leurs élèves qui se trouvent ainsi en bonne compagnie ! Les maîtres sont également tenus de faire des stages dans les différentes usines du pays pendant leurs vacances et là encore on a pu constater combien cette aide réciproque de l'industrie et du Technicum avait d'heureux effets. Grâce à leurs connaissances théoriques et pratiques, les professeurs peuvent jouer véritablement le rôle d'arbitre, de juge de paix, dans toutes les contestations techniques mettant des usines aux prises. Le facteur spirituel n'a pas non plus été négligé et quoiqu'il n'existe pas à proprement parler une école des Beaux-arts, on peut dire néanmoins que toute la vie du Technicum en est imprégnée. Il n'est que de parcourir les différentes salles de cours, les ateliers et même les escaliers pour s'en rendre compte. Ici c'est

une magnifique tête de Beethoven qui semble s'intéresser tout spécialement aux appareils de mesure qui se trouvent à ses pieds. C'est que les musiciens s'y connaissent... pour la mesure ! Là, ce sont de magnifiques reproductions de Michel-Ange tandis que dans les escaliers du Locle, nous voyons les scènes animalières si bien croquées par Van Muyden. D'ailleurs, si dix personnes désirent un cours spécial dans un domaine quelconque des Beaux-arts, ce cours pourra être subventionné.

Nous parcourons maintenant les différentes salles ateliers. Nous ne pouvons tout citer. Mais nous revoyons chacun de ces locaux où des jeunes gens à l'air éveillé travaillent sous la surveillance de maîtres dévoués. Nous regardons les spécialistes en instruments penchés sur les fameux SIP (appareil fabriqué par la société genevoise des instruments de physique puis nous pénétrons dans le domaine des faiseurs d'étampes. A l'école de boîtes, la boîte est vide ! Tous les oiseaux se sont envolés ! Il est midi.

La direction nous montre encore une véritable « classe-modèle », sans les élèves bien entendu ! On ne peut demander la perfection à des jeunes gens. Cette salle de classe a été entièrement fabriquée par les techniciens. Un appareil de projection avec écran — ultra-moderne — permet au maître d'instruire ses élèves par l'image tout en gardant au mieux sa discipline. Il n'a qu'à peser sur un bouton pour que les rideaux se lèvent ou descendent. C'est une véritable boîte à surprise ! La visite du Technicum du Locle nous occupera toute une après-midi. Que de choses nous avons apprises. On ne sait trop s'il faut admirer davantage l'extrême précision de ces instruments dont les uns se trouvent dans des locaux à température constante ou l'aisance avec laquelle nos spécialistes nous expliquent leur discipline. M. Gentil, gendre de M. le directeur Perret, qui a fait de longs stages à l'étranger, en Amérique notamment, nous donne également à son tour des renseignements bien intéressants sur les rapports de la technique et de la vie sociale. M. le directeur Perret nous indique encore finalement de quelle façon se donnent les cours. La plupart de ceux-ci sont imprimés avec ou sans subside. Ces éditions se vendent d'ailleurs fort bien et la plupart des professeurs du Technicum neuchâtelois font autorité au dehors. Notre visite est terminée. Une constatation s'impose : notre Technicum neuchâtelois est une grande et noble œuvre. Il mérite d'être encouragé et pour cela ne lésinons plus. Puisqu'il faut bâtir, bâtissons. Il faut remédier à un manque de place incontestable. Aucun retard ne doit plus être apporté à la réalisation du plan d'agrandissement apporté par le Conseil communal.

Ph. F.

Imprimeurs :

HAEFELI & Co, LA CHAUX-DE-FONDS

**HAUTE PRÉCISION
ATTESTÉE OFFICIELLEMENT**

**DES TAMPONS
DEUX PIÈCES
ZURÉA**

pour la détente du manche

Messieurs les fabricants
sont priés de s'adresser pour tout
ce qui concerne la publicité, quotidiens,
illustrés, journaux techniques,
à

PUBLICITAS

Neuchâtel, téléphone 5.42.25
La Chaux-de-Fonds, téléphone 2.14.94
Saint-Imier, téléphone 4.10.77
Bienne, téléphone 2.55.45

**ACIER EN BANDES, FIL ACIER
POUR L'INDUSTRIE HORLOGÈRE**

ACIER POUR OUTILS

**ACIER INOXYDABLE AVESTA
POUR BOITES DE MONTRES**

**BURINS DE DÉCOLLETAGES
EN MÉTAL DUR COROMANT**

DÉCOLLETAGES DE PRÉCISION

*La marque de confiance
Meilleures références*

FABRIQUE JÉRÔME KONRAD

ÉVILARD S/BIENNE

Décolletages pour toutes industries jusqu'à 10 mm.

Réintroduction du Japon dans l'économie internationale

COMMERCE PRIVÉ DÈS LE 15 AOÛT

Les départements américains d'Etat et de la Guerre ont annoncé qu'au 15 août reprendraient les relations commerciales privées internationales avec le Japon. Cette autorisation suit de près le retour, à Washington, de l'U. S. Trade Mission, de Tokio, où eurent lieu des conférences avec le général Mac Arthur, du Commandement suprême des Puissances alliées. D'après ces indications officielles, on attend l'arrivée, en Extrême-Orient, de 400 représentants du commerce privé. Sur ce nombre, il y aura 102 Américains, 64 Britanniques, autant de Chinois, 39 Hindous, 24 Hollandais, 23 Australiens, 16 Français, 8 Canadiens, 6 Néo-Zélandais, un nombre égal de Philippins, enfin 45 personnes appartenant à d'autres nations, et toutefois pas un seul Russe. La question de l'entrée éventuelle de représentants soviétiques sera décidée ultérieurement.

Toute cette compagnie sera répartie dans les régions les plus industrielles et commerciales de l'Archipel. Elle pourra se permettre des contacts, sans aucune restriction, avec des producteurs japonais. Les contrôles sur les arrangements commerciaux seront des plus réduits et l'on réduira au minimum l'intervention des offices relevant de la S. C. A. P. susmentionnée.

La répartition par pays de tous ces représentants a été opérée par les Services commerciaux interalliés de la Commission d'Extrême-Orient, à Washington. Quant au choix des personnalités elles-mêmes, il est abandonné aux Etats dont ils sont les ressortissants.

Tout sera fait pour que les affaires puissent être traitées le plus librement possible, qu'elles ressortissent à la banque, à l'industrie ou à l'agriculture, aux transports internationaux ou aux assurances. On ajoute que c'est la crise du logement ainsi que la situation économique qui ont empêché des entrées en nombre supérieur.

Des spécialistes de la S. C. A. P., se fondant sur l'étude des marchés mondiaux, établiront une base officielle de prix. Ceci n'empêchera toutefois pas les hommes d'affaires d'en discuter directement avec les producteurs japonais. Les prix définitifs tiendront compte de cette double détermination.

Etant donné la pénurie de matières premières au Japon, et l'absence presque totale des produits ordinairement importés, il sera difficile aux Insulaires de régler d'emblée leurs achats. Ils auront sans doute recours au système de l'allocation et, lorsqu'il s'agira de marchandises contrôlées internationalement, ce sont les agences de surveillance interalliées qui en décideront.

Pour que les représentants du commerce allié et neutre encore résidant dans l'Archipel ne puissent bénéficier d'avantages spéciaux par rapport aux acheteurs ou vendeurs qui se rendront au Japon prochainement, aucune

affaire ne pourra être conclue définitivement avant le 1^{er} septembre prochain. Les transactions résultant de négociations privées jouiront de licences accordées par le gouvernement japonais et validées par le quartier général de la S. C. A. P. Ce dernier, néanmoins, n'entend pas être partie à ces transactions : elles auront été réalisées strictement entre l'acheteur et le Boeki Cho, le Bureau du commerce japonais.

La réapparition du Japon dans le commerce international provoque un dissentiment entre Alliés, notamment entre Américains et Australiens. En revanche, les Russes se désintéressent presque complètement de la question.

L'état-major économique américain de Tokio, depuis des mois, plaide la cause de la suppression du blocus appliqué aux Iles. Il se réfère aux besoins mondiaux en toutes sortes de matières ou produits japonais, textiles et soie en particulier, ainsi qu'à la nécessité des Japonais de recevoir à nouveau les marchandises qu'ils achetaient à l'étranger. Vu l'incertitude qui règne quant à la date où le traité de paix sera signé, il demande qu'on ne tarde plus à reprendre les relations économiques. Ce plan américain a été adopté, on a pu s'en rendre compte.

Les Américains bénéficient du fait que la National City Bank of New York est actuellement la seule banque alliée autorisée à opérer au Japon. Elle vient d'accroître le nombre de ses filiales, notamment à Yokohama, Kioto, Osaka et Kobé, où logeront les acheteurs accrédités, pour répondre à la demande. Il est prévu que dans quelque temps, des banques britanniques, puis suisses, françaises et hollandaises pourront reprendre leur activité dans l'Archipel.

Les Australiens ne demanderaient pas mieux que de liquider une partie de leurs importants stocks de laine au Japon. Ils ne le font, toutefois, qu'au compte-gouttes, et dans les qualités les plus mauvaises. Ils redoutent, en effet, une reprise trop rapide de la concurrence nipponne et veulent éviter que le Japon, à l'exemple de l'Allemagne, redevienne redoutable en une génération, en tirant profit de nous ne savons quelle constellation politique, où les Soviets joueraient certainement un rôle.

Ce qui semble les chicaner spécialement, c'est le fait qu'à la faveur du capital et de la direction américaine, les Japonais, au service des Etats-Unis, puissent les supplanter dans le Pacifique sud-occidental, « leur zone d'influence ».

Les Australiens ne sont pas seuls à ressentir quelque inquiétude à ce propos, les Britanniques ont aussi l'impression que les Américains tirent bénéfice de la situation prépondérante actuelle pour recueillir le plus d'avantages possible des Nippons. Y.

Jeune économiste

(économie politique et d'exploitation) ayant terminé sa thèse sur l'organisation des exploitations, cherche place convenant dans le commerce ou l'industrie. Prière de faire offres sous chiffre OFA 5883 Z, à Orell Füssli-Annonces, Zurich, Zürcherhof.

Australie

Ancienne maison d'Australie cherche à placer commandes, livraison 1948. Mouvements seuls qualité soignée. Les fabricants intéressés sont priés d'écrire sous chiffre P 4591 J, à Publicitas Saint-Imier.

Chef doreur-nickeleur

de mouvements, boîtes et pendulettes, cherche place. Libre de suite. Références. Ecrire sous chiffre P Z 13391 L à Publicitas Lausanne.

MISE EN GARDE

Les marques «RENOVA» et «REVIDA» appartiennent à la Fabrique d'horlogerie «LIGA S. A.» à Soleure, qui sont déposées en Suisse sous les numéros :

RENOVA - N° 94193 en date du 8 octobre 1938
REVIDA - N° 89748 en date du 7 mai 1946.

Nous mettons en garde contre l'emploi abusif de ces deux noms et toute usurpation ou contrefaçon sera rigoureusement poursuivie. Soleure, le 11 juillet 1947.

Fabrique d'Horlogerie «Liga» S. A.
Soleure

Secrétaire sténo-dactylo

capable de faire la correspondance en français, allemand et anglais serait engagée par fabrique d'horlogerie. Présenter offre manuscrite avec renseignements complets sous chiffre 222 N, à Publicitas Neuchâtel.

Manufacture d'horlogerie de renommée mondiale engagerait pour son département d'étampage

un chef

ayant des connaissances approfondies dans la confection et le réglage des étampes d'horlogerie : Découpage, frappe, emboutissage, rectificateurs. Le poste comprend également la direction d'une vingtaine d'ouvriers. Place stable et très bien rétribuée. Faire offres en indiquant curriculum vitae et prétentions sous chiffre P.10669 N, à Publicitas Neuchâtel.

Afrique du Sud

Maison sérieuse, grossiste, bien introduite, 47 ans d'existence à Johannesburg, représentant en exclusivité une des premières marques de l'horlogerie suisse, cherche encore une bonne fabrique produisant une qualité sérieuse d'un prix moyen, disposée à lui céder l'exclusivité de vente pour les territoires suivants : Union of South Africa, Northern & Southern Rhodesia, South-West Africa. Références de premier ordre. Offres sous chiffre P 10672 N, à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

BRÉSIL

Suisse, établi à Rio, lié avec capitaliste

cherche représentation

fabricants montres tous genres pour établir stock permanent à Rio pour vendre aux grossistes. Offres détaillées à Case postale 222, Bellinzone.

Mouvements, montres finies et chronographes

sont demandés par maison conventionnelle. Paiement comptant en francs suisses. Faire offres détaillées sous chiffre S 15251 X, à Publicitas Genève.

Assemblée générale des constructeurs de machines et industriels en métallurgie

La Société suisse des constructeurs de machines et l'Association patronale suisse des constructeurs de machines et industriels en métallurgie ont tenu mardi 8 juillet leurs assemblées générales à Zurich. Ces deux organisations englobent plus de 300 entreprises de l'industrie métallurgique et des machines qui, dans leurs ateliers occupent 100.000 ouvriers environ.

Dans son assemblée générale, la Société suisse des constructeurs de machines, après avoir liquidé les affaires statutaires, a entendu une allocution de son nouveau président, M. E. Speiser, conseiller national et directeur de la S.A. Brown, Boveri et Cie à Baden, qui a fait d'intéressantes déclarations sur l'économie et la politique suisses et, aux applaudissements de l'assemblée, exprimé les remerciements de la société à M. H. Wolfer, de l'entreprise Sulzer frères à Winterthour, qui, pendant ses huit années de présidence, a rendu d'immenses services tant à l'industrie des machines qu'à l'économie nationale. L'assemblée prit fin par une conférence du professeur W. Röpke sur le thème « Bilan européen du collectivisme ».

A l'assemblée générale de l'Association patronale suisse des constructeurs de machines et industriels en métallurgie, M. H. Steiner, directeur de la S.A. Joh. Jacob Rieter et Cie, qui a été élu à la présidence, a rendu hommage à la mémoire de son prédécesseur H. Ambühl, décédé l'an dernier et, après avoir donné un aperçu des questions traitées par l'Association au cours de l'exercice, a examiné certains aspects de la politique sociale et des salaires. Le peuple suisse a fait preuve d'esprit social et de confiance en l'avenir en acceptant l'assurance-vieillesse et survivants. L'Association a décidé l'institution d'une caisse de compensation pour l'A. V. S. et a liquidé les affaires statutaires courantes.

Programme du trafic aérien suisse en 1948

Pour se faire une idée de l'énorme développement pris par le trafic aérien suisse depuis la fin de la guerre, il suffit de comparer les chiffres de 1938 avec ceux enregistrés l'année dernière et actuellement, ainsi que ceux envisagés pour 1948. Dans la dernière année d'avant guerre, le nombre des kilomètres parcourus par les avions de la Swissair s'élevait à 1,48 million de kilomètres. L'an dernier, ce chiffre fut presque doublé ; il atteindra cette année vraisemblablement 3,5 millions et sera porté en 1948 à 6,5 millions de km. Comme l'a relevé M. R. Speich, président du conseil d'administration, à l'assemblée générale ordinaire de la « Swissair », l'amélioration concernera surtout les communications européennes auxquelles s'ajouteront des vols réguliers dans le Proche-Orient (Le Caire et Lydda) et des vols spéciaux outre-Atlantique et en Extrême-Orient.

La situation financière de la Swissair, grâce aux amortissements effectués depuis de longues années, est très

satisfaisante et permet, avec l'aide du capital augmenté l'hiver dernier, de développer l'entreprise conformément aux tâches qui lui sont assignées. Il s'agit en premier lieu de remplacer les DC-3 par des avions modernes d'un rayon d'action d'au moins 1000 kilomètres et de compléter les quatre avions DC-4 par des avions intercontinentaux. Après étude des modèles qui lui ont été soumis, le conseil d'administration de la Swissair s'est décidé à faire l'acquisition de quatre « Convair » 240 de la Consolidated Vultee Aircraft Corporation à San Diego. Il s'agit d'une machine circulant à une vitesse horaire de 400 kilomètres à l'heure et pouvant transporter 40 passagers et 600 kg. de fret. La cabine est construite de façon à éviter les différences de pression qui incommode si souvent les passagers dans les vols à haute altitude. Avec les nouveaux avions qui, espère-t-on, pourront être mis en circulation l'été prochain, la durée des voyages sera, sur les parcours moyens, de 35 % plus courte qu'avec les DC-3 actuellement en usage. L'équipage des « Convair 240 » comprend deux pilotes, un radiotélégraphiste et deux stewardess.

En ce qui concerne les vols à longue distance et partant l'achat d'avions de grands raids, la « Swissair » étudie encore la rentabilité d'un trafic régulier intercontinental. Pour l'instant elle envisage d'organiser encore quelques vols d'essais avec comme but New-York, l'Amérique du Sud et l'Afrique du Sud afin de se procurer des données définitives sur les frais d'une telle entreprise. Pour l'instant, huit sociétés se partagent le trafic entre l'Europe et New-York. Pour la Swissair, il ne peut s'agir d'entrer en concurrence avec ces sociétés que si les vols reposent sur une base financière solide.

Le trafic commercial entre la Suisse et la Yougoslavie

L'Association pour le trafic commercial entre la Yougoslavie et la Suisse enregistre avec satisfaction dans son rapport annuel pour 1946 la conclusion, l'an dernier, d'un accord économique entre les deux pays. La réglementation des transferts financiers n'a pu être réalisée jusqu'ici. La Yougoslavie s'est toutefois engagée, par convention, à prélever jusqu'au 1^{er} avril 1948, sur son compte marchandises les sommes nécessaires à cet effet. Avant de régler définitivement la question des transferts financiers, il s'agit d'élucider encore celle de la propriété suisse confisquée ou nationalisée.

En 1946, la Suisse a importé de Yougoslavie des fruits, des jus de fruits, des pulpes, des champignons séchés, du houblon, du gibier, de la volaille, des œufs, de la viande, 10.000 hl. de vin, des liqueurs, de la paille et surtout du bois. Ces importations ont atteint une valeur de 6,1 millions de francs. La liste des exportations suisses à destination de la Yougoslavie a une valeur théorique de 50 millions de francs et comprend de la pectine, du bétail d'élevage, des machines, du matériel électrique, des tracteurs, des montres et pièces de montres, des installations de médecine et de chirurgie, des produits chimiques et pharmaceutiques, etc. Effectivement, les exportations ont atteint une valeur de 3,08 millions de francs seulement.

Sels de métaux précieux

pour la galvanotechnique

Notre spécialité : Solution de cyanure double d'or et de potassium pour plaqué or.
Qualité supérieure

ROTHENBERGER, KUPPEL & C^{IE}, ST-GALL 11

Offre: Agent pour Suède

Jeune homme d'affaires avec connaissances du métier. Nombreuses relations avec commerçants en gros en Suède et Norvège, s'offre pour montres, montres réveils, fournitures d'horlogerie, etc. L'annonceur part pour la Suisse fin août. — S'adresser à « Scandinavia » c/o Wennergren-Williams AB, Box 657, Stockholm 1.

Livraisons rapides

montres ancre 15 rubis

5 1/4 " chromées et surtout plaquées, sont demandées pour l'Amérique Centrale. Offres sous chiffre Z 78268 X, à Publicitas Genève.

On recherche

commandes de pierres

pour l'horlogerie et l'industrie de fabriques suisses ou étrangères. On désire entrer en relations avec voyageur ou intermédiaire qui trouverait commandes. Affaire d'importance. Faire offres sous chiffre P 16214 D, à Publicitas Neuchâtel.

Nous cherchons à acheter

mouvements

10 1/2 " 1080 Eta

seconde au centre, de préférence avec incabloc, en 17 rubis. Livrables dans les 3 mois contre paiement comptant. Faire offre à Case postale n° 16, Le Locle.

On demande

en travail de sciage pour horlogerie

série 50.000. Bonnes conditions de rendements et de prix. Travail soigné. Offres sous chiffre 7489, à Publicitas Locarno.

Importateur anglais

cherche mouvements ancre 15 et 17 rubis, qualité C et B

5 1/4 "

et montres dames 5 1/4 "

chromées, fond acier, plaqué or 10 et 20 microns. Paiement comptant en francs suisses. Offres sous chiffre Xc 23922 U, à Publicitas Bienne.

Maison américaine à Mexico s'intéresse pour la

représentation

d'une importante fabrique d'horlogerie suisse. — Maisons s'intéressant à cette demande sont priées de s'adresser sous chiffre D 57065 G, à Publicitas St-Gall.

De la haute conjoncture à la crise ?

INFLATION AU LIEU DE DÉPRESSION ?

(by) On attend toujours avec intérêt les études sur la conjoncture du prof. Böhler, de l'Institut d'organisation industrielle, près l'Ecole polytechnique fédérale. Sa dernière déclaration a été faite à l'Association patronale de l'Oberland zuricois. Il s'est exprimé comme suit, d'après la R. F. S., qui donne la traduction de son exposé :

« La haute conjoncture actuelle est caractérisée par une demande apparemment insatiable de marchandises, par une pénurie sensible de main-d'œuvre, par une augmentation constante des prix et des salaires, de même que par un volume considérable de commandes non exécutées. On peut, en toute conscience, estimer que cette situation économique exceptionnelle durera dans le proche avenir, en tous cas dans un pays comme le nôtre, sorti de la guerre avec des installations industrielles intactes.

Mais, il faut relever que dans la plupart des pays du monde, l'évolution de la conjoncture dépend aujourd'hui de ce qui se passe aux Etats-Unis. La situation favorable enregistrée sur le marché agricole y garantit provisoirement le maintien du degré élevé d'occupation. L'industrie américaine a toutefois presque entièrement comblé les besoins accumulés par la guerre et elle a vraisemblablement dépassé déjà son point culminant d'activité. Cependant, il ne faut compter que sur une baisse progressive de la conjoncture. »

Allons donc voir aux Etats-Unis ce qui s'y passe. Précisément, le « Journal of Commerce » publie l'habituel éditorial de M. Bogen, son rédacteur en chef. Celui-ci précise que l'inflation remplace la dépression économique comme principal sujet de discussions concernant les perspectives rapprochées des affaires. Le règlement du différend dans les mines de charbon donne à entendre que le mouvement ascendant des salaires n'est pas arrivé à son terme. La demande d'un nouveau relèvement de 25 % des tarifs-marchandises, présentée par les railroads, signifie que les frais de transport, qui affectent pratiquement le prix de toutes les marchandises, augmenteront substantiellement.

Pour un avenir plus éloigné, le niveau élevé des prix implique une plus grande instabilité des affaires et, par conséquent, une « correction ultime plus sévère ». Pour l'avenir immédiat, cependant, la hausse des prix se traduira probablement par de bonnes affaires. La fermeté des denrées et marchandises encouragera à augmenter les stocks plutôt qu'à les réduire. Les prix élevés assureront de beaux bénéfices à nombre de compagnies.

Tout de même, il ne conviendrait pas que la politique projetée une ombre trop étendue sur les affaires. Un câble de New-York à l'Agence économique et finan-

cière donne, sous toutes réserves, cette impression d'observateurs informés que la division entre l'U. R. S. S. et l'Occident, au sujet du plan Marshall pourrait bien être susceptible d'amener, au cours même de la prochaine quinzaine, quelques difficultés aux Nations unies.

Naturellement, les officiels des Nations unies répugnent à se livrer à tout commentaire, mais il semble n'y avoir guère de toute que le programme économique de l'Organisation s'achemine vers quelque crise. Celle-ci pourrait éclater lors de l'ouverture du Conseil économique et social, le 19 juillet prochain.

La gravité de la situation serait illustrée par les développements suivants :

1. Les bruits d'après lesquels la Russie se livrerait au boycottage des réunions prévues concernant les commissions asiatique et extrême-orientale de l'O. N. U.

2. Le refus de Moscou d'assister à la Conférence spéciale des céréales, à Paris.

3. L'absence de l'U. R. S. S. à la Conférence internationale du commerce de Genève.

4. Le retrait de la Yougoslavie du Bureau international du travail. C'est maintenant un fait accompli.

Pour en revenir à la Suisse et au prof. Böhler, les facteurs favorisant le maintien de la conjoncture persistent : l'importance des investissements, les besoins considérables en logements, le volume croissant du chiffre d'affaires du commerce de détail et le niveau des exportations, supérieur à celui d'avant guerre.

Toutefois, certains éléments seraient susceptibles de compromettre la prospérité actuelle : les stocks à peu près reconstitués dans de nombreuses branches, puis la tendance à l'inflation, résultant de la hausse des salaires. Il faut s'attendre, tôt ou tard, à une modification de la conjoncture, mais la crise ne sera pas aussi intense qu'en 1920/21 ou 1929/36. C'est à ce moment, comme vient de le dire M. Golay, directeur général de la S. B. S., que notre stock d'or, important, sera le bienvenu.

M. Böhler recommande aux chefs d'entreprises de se prémunir contre un revirement de la situation, en :

faisant preuve de retenue dans les achats de matériel lorsque les délais de livraison dépassent le 30 juin 1948 ;

cherchant à disposer de fortes liquidités ;

étant précautionneux à l'égard de commandes entraînant une augmentation du personnel ou achat de matières ;

étudiant à fond leurs frais et rationalisant afin d'en obtenir la diminution.

Livrable de suite de notre stock :

PRESSES A EXCENTRIQUE

à col de cygne, course réglable et commande individuelle,

15/20 tonnes et 35/40 tonnes avec table mobile et commande par volant,

35/40 tonnes avec table mobile et harnais d'engrenages,

50/60 tonnes avec table fixe et harnais d'engrenages,

livrable en automne 1947 :

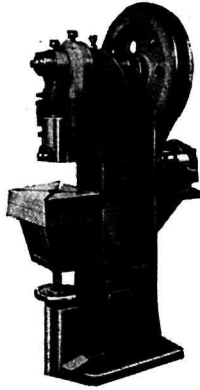
125 tonnes avec table fixe et harnais d'engrenages,

livrables en juillet 1947 :

presses inclinables de 38/42 ts.

WILDBOLZ & Co, LUCERNE

Téléphone (041) 2 12 89



PIERRES CHASSÉES, CHATONS, BOUCHONS

ALBERT STEINMANN

Rue Léopold-Robert 109

LA CHAUX-DE-FONDS

Téléphone 224 59

Des pierres de qualité - Un travail précis
Surveillé par un technicien

Seul fabricant des machines à calculer «STIMA» et «TREBLA»

Se charge de la fabrication de tous genres de compteurs et de tous travaux de grande série

UN BEL ÉCLAT...

par le

Rhodium

La Maison spécialisée qui vous livrera dans les plus courts délais vos mouvements inoxydables :

ANTIROUILLE S. A., LA CHAUX-DE-FONDS

Rue du Doubs 152

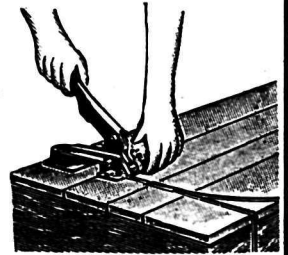
Téléphone 214 92

SIGNODE

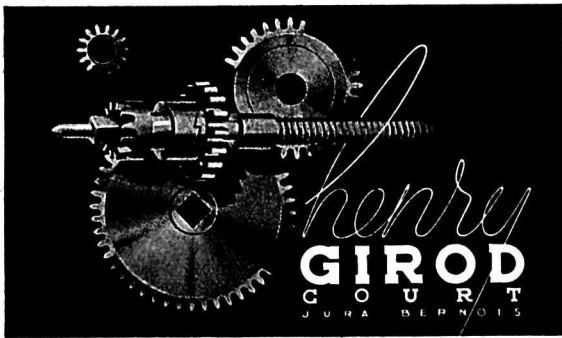
appareil à cercler les caisses



Crampons de sûreté avec flèches à cran d'arrêt



PETITPIERRE & GRISEL, NEUCHATEL



Henry
GIROD
COURT
JURA BENOIS

BOITES A FOURNITURES
DESSUS VERRE

Calottes aluminium
TOUTES FORMES



U^{ve} GÉDÉON ROSSEL

TRAMELAN Suisse Tél. 9.32.05

BUREAU DE REPRESENTATION

REININ
LE PONT ENTRE LE CLIENT ET LE FABRICANT

est à votre disposition pour tout ce qui concerne les articles qu'il représente



ETANCHE



CADRANS

Catalogues et échantillons sur demande
Commission

Nickelage - Argentage - Dorage
Rhodium

MAULEY & Cie

BIENNE 7 Tél. 2 71 15

Tous articles. Tous genres de décor. Mouvements. Boîtes
Aiguilles. Balanciers.

Importation et exportation de l'horlogerie, bijouterie, etc.

pendant les six premiers mois 1947 et 1946

Position	Désignation de la marchandise	Importation				Exportation			
		6 premiers mois 1947		6 premiers mois 1946		6 premiers mois 1947		6 premiers mois 1946	
		Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
	MONTRES ET HORLOGES								
		Pièces	Fr.	Pièces	Fr.	Pièces	Fr.	Pièces	Fr.
930-b	Porte-échappements, bruts	-	-	-	-	-	-	-	-
930-c	Ebauches complètes	-	-	-	-	314 064	1 127 713	94 994	317 223
931	Mouvements finis de montres	-	-	-	-	3 544 694	82 785 901	3 394 383	74 843 912
	Boîtes de montres :								
932	brutes ou finies, en métaux communs	147	830	10 904	10 667	106 655	422 370	78 224	484 048
933-a	brutes ou finies, en argent	3	15	2	15	8	129	6	144
933-b	brutes ou finies, en plaqué or	64	286	-	-	1 049	16 953	1 181	13 181
933-c	brutes ou finies, en or ou platine	182	12 467	168	6 656	2 033	137 553	699	51 255
934-b	Porte-échappements, terminés	-	-	-	-	21 798	194 226	18 242	121 333
934-c	Chablons	-	-	-	-	760	1 520	720	6 142
	Montres de poche :								
935-a	à boîtes métal	-	-	-	-	666 666	7 225 273	485 881	5 529 803
935-b	à boîtes argent	-	-	-	-	11 715	403 268	4 931	172 286
935-c	à boîtes or	-	-	-	-	2 793	770 337	2 793	711 782
935-d	compliquées	1	260	-	-	71 951	1 862 976	62 221	1 504 074
	Montres-bracelets :								
936-a	à boîtes nickel	20	140	1	20	6 696 678	168 020 991	5 403 920	129 437 652
936-b	à boîtes argent	-	-	-	-	1 182	83 213	636	20 703
936-c	à boîtes or	28	2 480	-	-	233 097	33 670 521	153 321	22 088 051
936-d	compliquées	-	-	-	-	207 831	16 658 105	156 079	11 430 676
	Autres montres :								
936-e	à boîtes métal	-	-	1 000	4 173	123 332	5 038 958	85 818	2 951 241
936-f	à boîtes argent	-	-	-	-	239	19 854	266	17 313
936-g	à boîtes or	-	-	-	-	34	29 764	140	32 649
936-h	Montres bijoux	78	52 622	119	14 469	7 305	3 589 125	2 571	1 274 222
936-i	Montres automobiles	111	4 691	-	-	11 775	282 361	4 607	64 505
	Total des 6 premiers mois 1947	634	73 791	12 194	36 000	12 025 659	322 341 111	9 951 633	251 072 195
	Total des 6 premiers mois 1946	12 194	36 000	-	-	9 402 196	251 072 195	-	-
	Différence totale des 6 premiers mois 1947	- 11 560	+ 37 791	-	-	+ 2 623 463	+ 71 268 916	-	-
		q. kg.	Fr.	q. kg.	Fr.	q. kg.	Fr.	q. kg.	Fr.
925	Parties ébauchées et ébauches de pendules	57	2 100	-	-	15	1 272	76	6 130
926	Parties finies de pendules	11,26	32 087	5,81	22 224	126,91	592 969	49,34	278 373
927	Horloges pour édifices	-	-	-	-	7,01	9 370	-	-
928	Pendules de cheminée et d'applique	188,02	335 976	82,08	164 500	1 099,41	4 546 161	649,25	2 412 922
929	Réveils	4,68	9 612	1,23	1 434	3 612,63	13 324 415	2 274,24	7 785 415
930-a	Pièces détachées de montres :								
	brutes, non assemblées	50,64	178 755	50,19	57 565	1	697	45	11 364
934-a	Autres pièces détachées de montres :								
	finies, non assemblées	81	221 534	18	24 376	356,76	24 328 462	246,71	15 417 810
	Total des 6 premiers mois 1947	255,98	780 064	139,49	270 099	5 202,88	42 803 346	3 020,75	25 912 014
	Total des 6 premiers mois 1946	139,49	270 099	-	-	3 020,75	25 912 014	-	-
	Différence des 6 premiers mois 1947	+ 116,49	+ 509 965	-	-	+ 2 182,13	+ 16 891 332	-	-
	Total général des 6 premiers mois 1947	-	853 855	-	306 099	-	365 144 457	-	276 984 209
	Total général des 6 premiers mois 1946	-	306 099	-	-	-	276 984 209	-	-
	Différence totale des 6 premiers mois 1947	-	+ 547 756	-	-	-	+ 88 160 248	-	-
	Outils	q. kg.	Fr.	q. kg.	Fr.	q. kg.	Fr.	q. kg.	Fr.
747	Outils d'horlogerie	1,25	6 592	1,53	5 425	203,52	1 641 517	142,89	998 411
	Verre								
689	Boules en verre, p. verres de montres, etc.	7 603,24	2 181 289	4 890,20	1 708 405	75	5 595	26	3 012
694-b	Verres de montres, polis	1,36	5 158	7	316	57,39	407 993	35,34	290 823
	Articles plaqués, dorés, etc.								
873-a	Articles dorés ou argentés	188,07	1 134 763	44,08	196 938	9,03	58 985	38,12	209 320
873-b	Articles plaqués or ou argent	9,45	420 265	1 93	110 765	1,71	87 459	9,59	373 438
	Orfèvrerie								
874-a	Orfèvrerie or	18,16	1 539 014	13,09	616 554	21,99	1 587 600	26,40	1 067 304
874-b	Orfèvrerie argent, même dorée	6,61	173 442	4,51	136 651	7,17	316 625	13,98	368 820
	Bijouterie								
874-c	Bijouterie vraie	5,63	920 515	3,87	1 256 900	1,76	1 100 060	38	324 227
	Pierres gemmes de tous genres								
638-a	Grenats, saphirs, rubis, bruts, p. l'horl.	31,89	162 983	32,30	167 263	50	128 751	12	30 464
638-b	Autres	3,07	1 507 871	73	966 383	84,44	5 443 310	44,85	4 745 726
	Boîtes à musique								
965	Boîtes à musique, finies	16,16	4 275	6	116	1 178,35	5 362 313	940,31	3 571 969

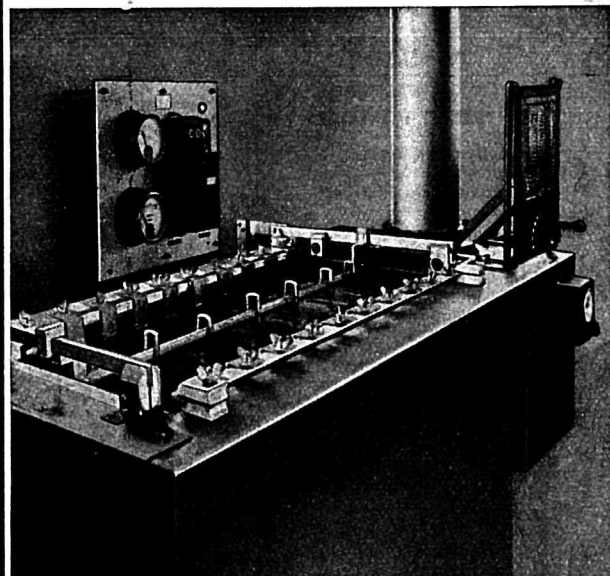


A. & A. GILOMEN S.A.

Montres Thuya & Midland

LENGNAU près Bienne

Spécialité: Chronographes



CHROMAGE
 POUR TOUTES LES INDUSTRIES
J.ROULET RUE DE BÜREN 26 BIENNE
 TELEPHONE: 22377



MATIERES
 LUMINEUSES
 RADIOACTIVES

MERZ & BENTELI AG BERNE 18



LE VERRE INCASSABLE
 LE VERRE ÉTANCHE
 LE VERRE OPTIQUE **JOR**

Pour tous genres de montres

GASTON JORNOD S.A.

Coulouvrentère 40 GENÈVE Téléphone 47313

Pour résoudre le problème de l'énergie électrique

Dans la dernière session parlementaire, le Conseil des Etats a refusé d'entrer en matière sur la révision de la loi concernant l'utilisation des forces hydrauliques. Dans le but de discuter la situation qui résulte de cette décision, le Département fédéral des postes et chemins de fer a tenu mercredi à Berne avec l'Union des centrales suisses d'électricité, une conférence à laquelle toutes les grandes entreprises du pays étaient représentées. Indépendamment du sort ultérieur réservé à la réforme de la loi sur l'utilisation des forces hydrauliques, il importe, vu l'augmentation constante de la consommation, de ne négliger aucun effort propre à accroître notre production. Les usines d'importance moyenne actuellement en construction ou sur le point de l'être, telle que Lucendro, Rossens, Cleuson, Salanfe, Lavey, Rabiusa, Handegg II, ne parviendront guère, paraît-il, qu'à couvrir l'augmentation normale de la consommation. Pour combler le fort déficit d'énergie d'hiver, la construction d'usines à grands bassins d'accumulation est d'une urgente nécessité.

Les délégués des usines électriques eurent l'occasion de se prononcer sur le postulat Klöti, qui demande au Conseil fédéral d'inviter les grandes usines électriques à se grouper en une société anonyme, en vue de construire en commun des bassins d'accumulation de grandes et moyennes dimensions. Sans se prononcer en principe contre ce postulat, les représentants des usines furent d'avis que la création d'une telle société ne s'avère pas nécessaire pour l'instant ; elle serait même propre à retarder les efforts actuellement entrepris. Des consortiums ont déjà été constitués pour la réalisation des grands ouvrages hydro-électriques en cause ; ils sont prêts à en commencer immédiatement la construction, sitôt en possession des concessions nécessaires. Les usines se déclarèrent en outre d'accord de concentrer leurs

efforts sur les projets qui ne soulèvent pas d'opposition, soit quant à la protection de la nature et des sites, soit en ce qui concerne la submersion de régions d'établissement. Selon ces critères, les constructions de grandes usines hydro-électriques présentent la situation suivante :

L'EOS (S. A. l'Energie de l'Ouest Suisse) s'est déclarée prête à mettre d'emblée en œuvre l'aménagement des échelons successifs de la Super-Dixence. Pour assurer la couverture des frais de cet ouvrage et écouler les grandes quantités d'énergie d'hiver qu'il produira, il faudra que d'autres grandes entreprises d'électricité de tout le pays participent à la construction. Les milieux en cause s'y intéressent sérieusement et les négociations sont en bonne voie.

En ce qui concerne le projet du Valle di Lei, appuyé par le gouvernement grison — projet apte, en corrélation avec les échelons de Sufers-Andeer et Andeer-Sils, à remplacer celui du Rheinwald avec bassin d'accumulation à Splügen — le Conseil fédéral s'appête à nommer la délégation suisse qui sera chargée des pourparlers avec l'Italie, vu qu'il s'agit d'un ouvrage international.

Quant à Greina-Blenio, le chef du Département des postes et chemins de fer soumettra ces jours prochains un projet de conciliation aux cantons des Grisons et du Tessin, ainsi qu'aux consortiums intéressés. Ce faisant, il donnera suite à la motion Trüb, visant, avec l'aide de la Confédération, à grouper les cantons et usines en cause, en vue de réaliser le projet de la Greina.

Les délégués des usines prièrent M. Celio de poursuivre ses efforts afin de faciliter l'octroi des concessions permettant de développer l'aménagement de nos forces hydrauliques. Il est prévu en outre dès maintenant que des échanges de vues sur l'évolution de la situation auront lieu régulièrement entre le département et les usines.

Equateur - Prescriptions concernant les importations et service des paiements

Par décret n° 1091 du 5 juin 1947 ont été édictées de nouvelles prescriptions en matière d'importation et de devises, qui remplacent les dispositions en vigueur jusqu'ici, et dont les points principaux sont les suivants :

1° Toute importation doit faire l'objet d'un permis de la Banque centrale.

2° Les marchandises sont classées en trois catégories, à savoir la catégorie A comportant les produits nécessaires au pays, la catégorie B à laquelle appartiennent les marchandises considérées comme utiles au pays et la catégorie C, qui comprend un nombre limité de produits dits de luxe auxquels on confère une certaine importance.

Pour les marchandises ne figurant dans aucune de ces catégories, il y a prohibition d'importation.

3° Le cours de vente du dollar appliqué par la Banque centrale pour les marchandises de la catégorie A, y compris les impôts de change et les taxes de majoration, est de 15,2 sucres, pour les marchandises de la catégorie B de 20,2 sucres et pour celles de la catégorie C de 25 sucres environ (étant donné que les marchandises de la catégorie C ne peuvent être importées que lorsque

l'importateur achète les devises nécessaires au marché libre et paie à la Banque centrale en tout 7,5 sucres par dollar sous forme d'impôts, le cours de change pour la catégorie C se compose donc du cours libre du dollar d'environ 17,5 sucres et des impôts de 7,5 sucres).

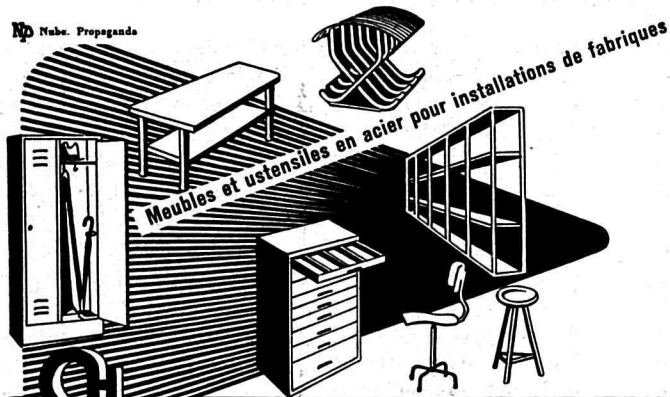
4° Sont rangés dans la catégorie A entre autres : La plupart des machines et moteurs destinés à l'agriculture et à l'industrie, les produits pharmaceutiques, les couleurs d'aniline et divers produits chimiques destinés à l'industrie.

Sont rangés dans la catégorie B entre autres : Les instruments et appareils de précision, les montres de tous genres, excepté celles en métaux précieux, les tissus, à l'exception des tissus en soie et soie artificielle et des broderies, les articles en aluminium.

Sont rangés dans la catégorie C entre autres : Les montres en métaux précieux, les articles de toilette.

L'importation de parfumerie et d'essences, de bijouterie, de pierres, de tissus en soie et en soie artificielle et de broderies est interdite.

№ Mabe. Propaganda



Armoires vestiaires en acier
 Rayonnages en acier pour magasins et archives
 Rayons pour barres de fer et tubes en acier
 Meubles à tiroirs pour plans, outils et pièces détachées
 Chariots de transport
 Garages pour vélos
 Tables à dessin
 Tabourets d'atelier et chaises de travail



ERNEST SCHEER S.A. HERISAU

Tél. (071) 51992

Constructions métalliques, fondée en 1855



Acier inoxydable

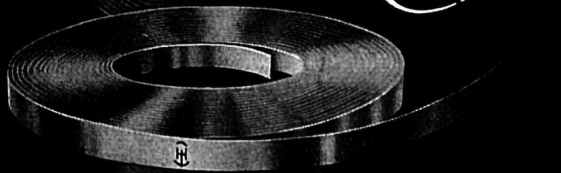
A vendre : 450 kilos tôle acier inox. Staybrite DDO première qual. 18/8, épaisseur 2,0-2,3 mm. en planches de 200/60 cm. environ. Prix avantageux. Ecrire sous chiffre P 10671 N, à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

Angleterre

Suisse horloger ayant commerce à Londres, désire reprendre la représentation existante de maisons ou fabriques d'horlogerie. Ecrire sous chiffre P 4777 J, à Publicitas St-Imier.

ACIER FIN EN BANDES
 POUR HORLOGERIE

Hellefors



FR. FRAUCHIGER-NIGST S.A.
 LYSS BERNE

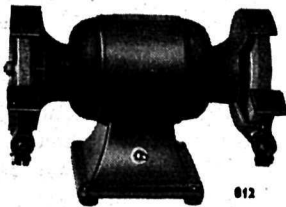
ACIER POLDI

Produit de qualité
 convenant particulièrement
 à l'industrie horlogère

ACIÉRIES POLDI
 (POLDIHÜTTE)

ZÜRICH

GENÈVE



PETITE AFFUTEUSE
 ÉLECTRIQUE

Type DK A 812

pour courant triphasé 380 V.
 env. 0,22 CV, 2800 tours/m.
 50 pér., avec 2 meules dia-
 mètre 100 mm. Fr. 175.-
 livrable du stock.

CHARLES JAGGI

BIENNE 83, rue Centrale
 Téléphone (032) 226 14

MACHINES-OUTILS

Vacances horlogères 1947

Plusieurs associations patronales nous ont communiqué les dates officielles de fermeture. Ce sont :

Syndicat patronal des Producteurs de la montre, La Chaux-de-Fonds : du 21 au 26 juillet et pour la deuxième semaine, suivant entente entre employeur et personnel.

Association patronale horlogère, Le Locle : du 21 juillet au 2 août.

Union des Fabricants d'horlogerie Genève et Vaud : du 21 au 26 juillet, et pour la deuxième semaine, soit la semaine précédente, soit la semaine suivante.

Association cantonale bernoise des Fabricants d'horlogerie : du 21 juillet au 2 août.

Société des Fabricants d'horlogerie de Suisse allemande : du 28 juillet au 9 août.

Association d'Industriels de la montre Roskopf : du 28 juillet au 9 août.

Ebauches S. A. : du 21 juillet au 2 août, sauf quelques maisons qui fermeront la seconde semaine selon entente.

Union des Branches annexes : du 21 juillet au 2 août.

Association des Fabricants de cadrans métal : du 21 juillet au 2 août.

Fédération des Associations de fabricants de boîtes or : du 21 au 26 juillet, recommande à ses membres de fixer la seconde semaine immédiatement après.

En outre, les associations et groupements suivants fermeront du 21 juillet au 2 août :

Association bernoise des termineurs de mouvements.

Association des fabricants de pierres.

Association des fabricants de décolletages.

Association des fabricants suisses de pignons.

Groupement des doreurs, argenteurs et nickeleurs.

Groupement des empierreurs.

Groupement des fabricants de boîtes métal et acier.

Industrie horlogère allemande

Montres Junghans. Les fabriques de montres Junghans S. A. à Schramberg (Wurtemberg) ont augmenté leur personnel par rapport à l'exercice précédent, mais n'ont pas encore pu mettre en activité tous leurs ateliers. L'approvisionnement en matières premières se heurte à de grandes difficultés. Seulement une faible partie des commandes a pu être exécutée.

Fabrique d'horlogerie Stowa S. à r. l., Rheinfelden (Bade). Cette entreprise est une filiale de la maison Walter Storz, fabrique d'horlogerie Stowa à Pforzheim qui elle-même est en voie de reconstruction et reprendra son activité sous son ancienne raison sociale. Les deux maisons produisent des montres de précision, aussi bien que des montres-bracelets et des montres de poche.

« ABC-Wirtschaftsmarkt » Stuttgart, 18. 6. 47.

Brésil - Service des paiements

Les paiements énumérés ci-après sont rangés, d'après leur urgence, dans les catégories de priorité suivantes :

Première catégorie : Paiements concernant des matières premières importantes, des articles de première nécessité et des produits d'intérêt national.

Deuxième catégorie : Paiements concernant les licences (royalties), frets, intérêts, bénéfices, dividendes, ainsi que le rapatriement de capitaux conformément aux dispositions des articles 6 et 8 du décret-loi n° 1025 du 27 février 1946.

Troisième catégorie :

a) Transfert du produit de la vente de passages par les entreprises autorisées ; remises correspondant au revenu liquide des compagnies étrangères de communications télégraphiques et radio-télégraphiques ; remises destinées au paiement de services culturels, scientifiques et d'éducation, ainsi qu'aux services commerciaux d'informations ;

b) Transferts destinés à faire face aux dépenses de voyages à l'étranger, sous réserve des autres dispositions édictées en la matière ; remise pour couvrir les frais de voyage de retour ;

c) Remises destinées à l'entretien de personnes résidant à l'étranger, membres de la famille du requérant ou dépendant de lui économiquement, sous réserve des autres dispositions en la matière.

Quatrième catégorie : Paiement de marchandises non comprises dans la première catégorie.

Observations : Les importateurs pourront obtenir la garantie de l'inclusion de leurs marchandises dans la première catégorie, aussitôt qu'ils auront obtenu le consentement du bureau d'importation et d'exportation de la Banque du Brésil.

Cinquième catégorie :

a) Transferts additionnels d'intérêts, de bénéfices et de dividendes, ainsi que le rapatriement de capitaux ;

b) Transferts dans un but d'assistance, pour des dons ou d'autres fins.

La liste des produits qui sont rangés dans la première catégorie pour les attributions de devises, mentionne, en dehors de quelques matières premières, denrées alimentaires et produits semi-fabriqués pour lesquels la Suisse n'entre pas en ligne de compte comme fournisseur, pour ainsi dire exclusivement des machines de tous genres, des équipements électriques, des véhicules, des machines et outils agricoles et des produits pharmaceutiques. La Division du commerce du Département fédéral de l'économie publique fournira, sur demande, des renseignements complémentaires.

Rédacteur responsable de la partie rédactionnelle : « La Fédération Horlogère Suisse » S. A., La Chaux-de-Fonds.

PROTEXO

L'UN DES MEILLEURS BRACELETS
QUI AIENT JAMAIS ÉTÉ FABRIQUÉS
EN MATIÈRE PLASTIQUE.

Maintenant, avec la nouvelle boucle brevetée
AUTOMATIQUE „PROTEX”,
il dépasse vos prévisions.



PROTEXO, en Argentine et aux U.S.A., s'appelle DURALON.

TECHNIQUE HORLOGÈRE REYMOND

Promenade du Pin, 1

GENÈVE

Promenade du Pin, 1

FABRIQUE DE PIERRES
POUR L'HORLOGERIE

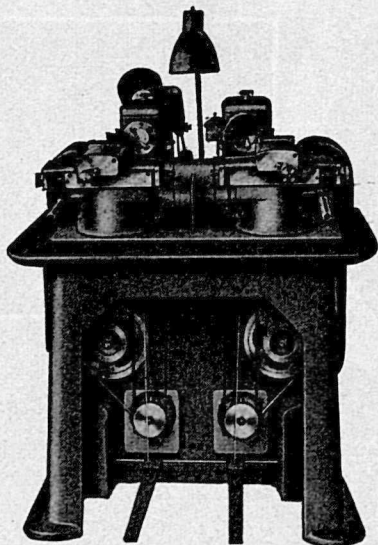
*Ferdinand
Krügel & a*

Maison de confiance
fondée en 1902

TRAVERS (SUISSE)

TOUS LES GENRES :

PRÉCISION
GRANDE PRODUCTION
RAPIDITÉ DE LIVRAISON
EXPORTATION



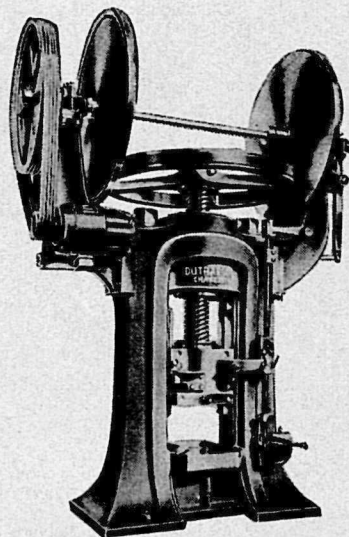
Machines semi-automatiques à tourner type TS pour
l'horlogerie, l'appareillage, l'optique et la boîte de montre
Machines à rectifier ext. et int. type Re 105, R 1 b, Ri 102
Machines à rectifier les profils type RPM 1

KUMMER FRÈRES, TRAMELAN
FABRIQUE DE MACHINES

H.U. WOLF, ZÜRICH 16
Machines-Outils

CENTRALSTRASSE 10

TÉLÉPHONE (051) 27 37 49



Balanciers à friction « DUTRANNOIT »
de 50 à 300 tonnes

La petite machine „VOMEDI“

à affûter et à scier le métal dur,
est un petit chef-d'œuvre de maniabilité,
d'une conception simple et économique

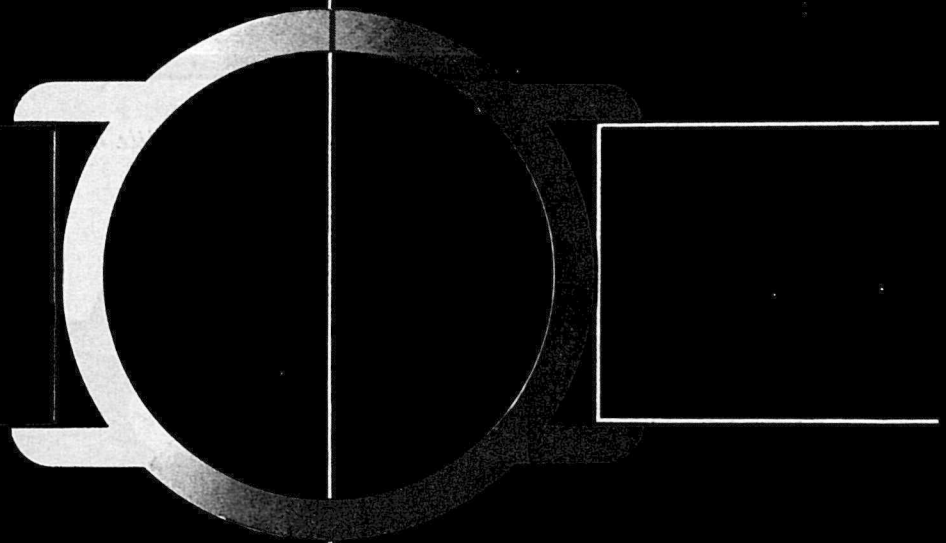


Nous livrons des meules diamantées et
des outils en diamant et en métal dur
Demandez nos prospectus spéciaux

Les Fils d'Antoine Vogel - Pieterlen
Téléphone (032) 7 71 44

E. Piquet & Co.

BASSE COURT SUISSE



MANUFACTURE DE BOITES DE MONTRES